

car depuis deux siècles, ses découvertes ont fourni le sujet d'interminables discussions.

M. de Marsy examine ensuite les documents allégués en faveur de Claude des Armoises et notamment l'accueil qui lui fut fait par la ville d'Orléans. Il rappelle qu'au xv<sup>e</sup> siècle la générosité des magistrats municipaux égalait souvent leur crédulité et après avoir signalé sur cette question un mémoire peu connu de Vallet (de Virville), il termine en disant que si l'on doit constater et reconnaître le succès relatif de la supercherie de Claude des Armoises, on n'en doit pas moins admettre sans restriction le supplice malheureusement trop vrai de Jeanne d'Arc.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : Étude la question de l'incinération à l'époque gallo-romaine. — M. Dusuzéau. Présentation d'objets du moyen-âge trouvés dans l'Oise. — M. le président Sorel. Les prés de la ville et la prise de Jeanne d'Arc. Un défenseur de Compiègne en 1430, document communiqué par M. Léopold Delisle. — M. de Magnienville, L'unité de mesure chez les Chaldéens (fin). — M. Plessier, Les censives de Saint-Corneille. — M. de Marsy, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. Examen de quelques questions relatives à la biographie de ce personnage.

*Le Secrétaire,*

MARSY.

---